

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Jean-Luc ESTOURNÈS, Vice-président,

Date de convocation : vendredi 12 mars 2021,
Secrétaire de séance : Jacques CAZAURANG

Etaient Présents 54 titulaires, 0 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE

Suppléants : Néant

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET à Jacques MARQUÈZE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPÉ, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ à Christine CABON, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Chantal LECOMTE à Sami BOURI, Jean-Luc MARLE à André LABARTHE, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Laurence DUPRIEZ, Alain QUINTANA, Marie Annie FOURNIER, Bruno JUNGALAS

RAPPORT N° 210318-14-FIN-

**BUDGET GENERAL DE LA CCHB :
COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

M. ESTOUNES expose :

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Général de la Communauté de Communes du Haut-Béarn est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultats 2020</u>
Section Investissement	2 291 891,05 €	2 502 953,57 €	211 062,52 €
Section Fonctionnement	20 954 697,88 €	21 481 066,69 €	526 368,81 €
	<u>Résultat cumulé 2019</u> (CCHB+Syndicat Mixte du Pays d'Oloron – Haut Béarn)	<u>Exercice 2020</u>	<u>Résultats</u>
Section Investissement	316 321,47 €	211 062,52 €	527 383,99 €
Section Fonctionnement	2 509 059,81 €	526 368,81 €	3 035 428,62 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité (M. le Président ne participant pas au vote)

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du Budget Général de la Communauté de Communes du Haut-Béarn qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 mars 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Vice-président

Signé JLE

Jean-Luc ESTOURNÈS